

UNIVERSITÉ DE DROIT SOCIAL

RÉSIDENCE HOTELIÈRE DOLCE PAESE À ALGAJOLA

DU LUNDI 24 AU VENDREDI
28 AOÛT 2026



20 heures de formation validées
Avocats abonnés : 20h déduites
Tarifs communiqués ultérieurement

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF-PL

Programme de formation

Lundi 24 août 2026

- 14h à 18h - **Actualités jurisprudentielles**

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire

Mardi 25 août

9h à 13h - **Actualité de la rupture du contrat de travail** (licenciement, rupture conventionnelle, prise d'acte, mise à la retraite...)

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire
Jean-Emmanuel RAY, Professeur de droit du travail à l'Université Paris I Sorbonne, Sciences Po Paris et Mines Paris Tech

Mercredi 26 août

9h à 13h - **Actualité du droit social de l'Union Européenne** (directive européenne du 10 mai 23, transposable en juin 2026 sur la transparence salariale)

Anaëlle DONNETTE, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier
École de droit social de Montpellier

Jeudi 27 août

- 9h à 11h - **Les mobilités du salarié géographique, professionnel, reconversion**

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire

- 11h à 13h - **Le comité social et économique**

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur en droit privé à l'Université de Montpellier, Doyen honoraire

Vendredi 28 août

- 9h à 13h - **Actualité en droit pénal du travail**

Laurent GAMET, Maître de conférences à l'Université de Montpellier, École de droit social de Montpellier

- Après la formation - **Départ**

UNIVERSITÉ DE DROIT SOCIAL 2026

Conditions tarifaires - hébergement

Arrivée le lundi 24 août 2026

Choix 1 : Demi-pension

- 4 nuits : 24, 25, 26, 27 août
- 4 petits-déjeuners : 25, 26, 27, 28 août
- 4 déjeuners (eau, vin, café) : 25, 26, 27, 28 août
- 5 pauses : 24, 25, 26, 27, 28 août
- 5 jours de location de salle : 24, 25, 26, 27, 28 août

Frais d'hébergement

Chambre Single (pension complète)	1450 €
Chambre Double (pension complète)	2700 €
(deux participants - 1350 € x 2)		
Chambre Double (pension complète)	2600 €
(un participant + un accompagnant - 1350 € + 1250 €)		

Choix 2 : Participation obligatoire 550 €

Sans hébergement

- 5 pauses : 24, 25, 26, 27, 28 août
- 5 jours de location de salle : 24, 25, 26, 27, 28 août

Départ le vendredi 28 août à partir de 13h après la formation

Conditions tarifaires - formation

20 heures de formation validées

Avocats abonnés : 20h déduites

Avocats non abonnés : 920 €

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF-PL

Nos intervenants

Paul-Henri ANTONMATTEI est Professeur à l'Université de Montpellier et doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences politiques de 2004 à 2009, il a notamment présidé la Conférence des Doyens (Droit-Science Politique) de juin 2008 à juin 2014 et dirige l'École de droit social de Montpellier.

Auteur de nombreux articles et ouvrages, il est également directeur scientifique du Lamy Négociation collective et membre du conseil scientifique de la Revue droit social.



Anaëlle Donnette est Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Montpellier.

Membre de l'École de droit social de Montpellier, elle est responsable du DU Certificat d'études spécialisées en droit social, du DU droit social et entreprise en difficulté, du DU Droit social et entreprises à dimension internationale ainsi que du Master Droit et pratiques des relations du travail



Nos intervenants

Laurent GAMET est Avocat au barreau de Paris. Il est spécialiste certifié en matière de droit du travail et de droit de la sécurité sociale et de la protection sociale. Il est également Professeur de Droit à l'Université Paris-Est

Doyen de la faculté de droit, Maître GAMET est aussi président de la section Droit social de la Société de Législation Comparée



Jean-Emmanuel RAY est professeur agrégé de droit privé à l'École de droit de Paris I - Sorbonne.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, il poursuit à Paris II puis Paris I des études de droit privé. Il est Docteur en droit. Il enseigne également à Sciences Po Paris et à Mines ParisTech.



